

N°11 Hiver 2014 **Lien**
énergies

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

*C'est la ouate
que j' préfère*



C'est la ouate que je préfère !.....	2
Du changement dans votre fourniture d'énergie pour 2015 !	3
Retour sur 2 événements plein d'énergie : les TEPOS et le Jour de la Nuit	4



Une autre vie s'invente ici



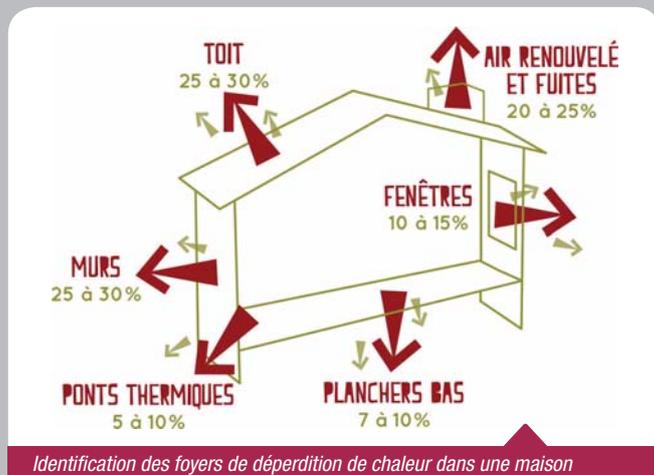
FOCUS

C'est la ouate que je préfère !

POURQUOI ISOLER ?

Les pertes de chaleur passent par toutes les parois, comme le montre la maison ci-contre.

Ainsi, isoler son habitat, représente un gain d'énergie, un gain d'argent et surtout un gain en confort.



UN ISOLANT THERMIQUE ET PHONIQUE ABORDABLE FINANCIÈREMENT

→ Pourquoi des matériaux biosourcés ?

Ils sont écologiques, ils nécessitent souvent peu d'énergie pour leur fabrication, ils permettent un déphasage intéressant pour obtenir un bon confort d'été, un bon confort d'hiver et ils sont adaptés à la réhabilitation.

Les matériaux biosourcés sont, par définition, des matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Exemple : paille, laine de bois, fibre textile recyclée, ouate de cellulose...



Ouate soufflée

→ Mais qu'est-ce que la ouate de cellulose ?

Cet isolant est fabriqué à partir du défibrage de papier issu de journaux invendus.

→ Pourquoi la ouate de cellulose ?

- Conductivité thermique similaire à celles des isolants conventionnels, (pouvoir isolant équivalent à celui des laines minérales, pour une épaisseur identique)
- Déphasage bien supérieur à celui des isolants conventionnels
- Capacité hygroscopique (fibres de cellulose peuvent stocker de l'eau contrairement aux fibres minérales)

DÉPHASAGE THERMIQUE

Le déphasage thermique est le temps qu'il faut à la chaleur pour traverser l'isolant et pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Plus le temps est long, meilleur sera le confort d'été.



Ouate soufflée dans combles perdus

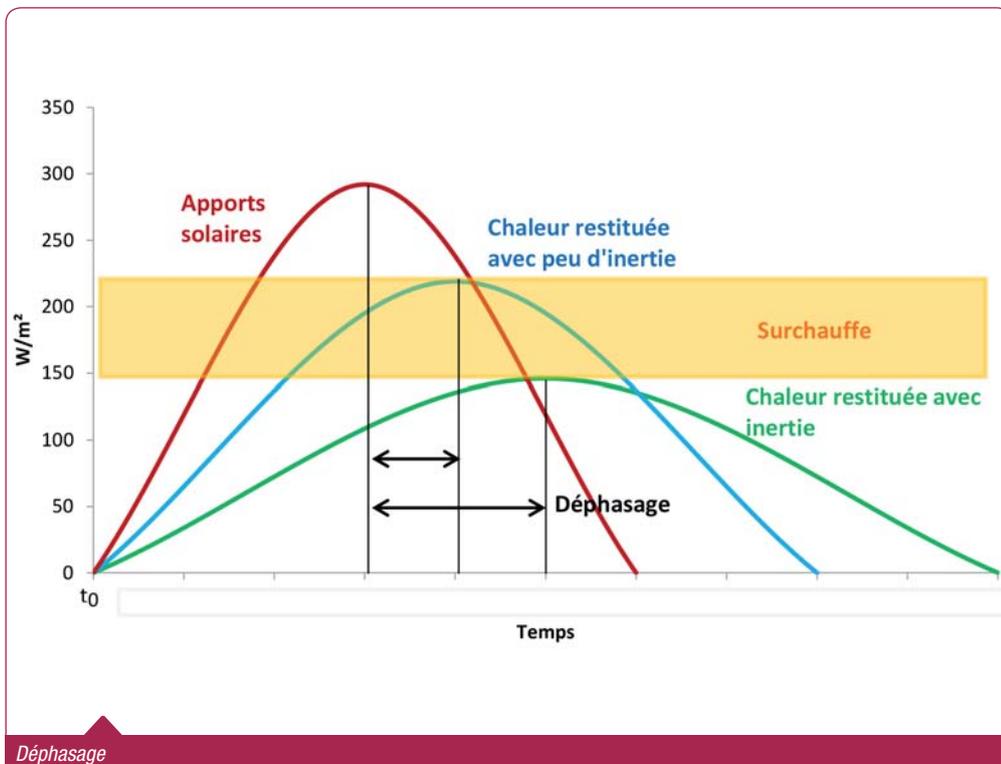


La ouate à l'état de matériau brute

- Aptitude au remplissage du moindre interstice
- Étanchéité à l'air bien supérieure à celle des isolants conventionnels
- Capacité d'isolation acoustique bien supérieure à celle des isolants conventionnels
- Confort et sécurité de mise en œuvre
- Faible énergie grise, 40 fois plus faible que celle d'une laine de verre
- La ouate de cellulose peut être trouvée en plaque ou en vrac (*soufflage, insufflation ou flocage*) pour une pose en toiture, combles, sous-pentes ou encore murs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des études comparatives menées en France ont démontré qu'une économie de chauffage de 26% était réalisée lorsque l'on utilisait une ouate de cellulose à la place d'un isolant conventionnel (*laine de verre*), pour deux constructions identiques.



Déphasage

DU CHANGEMENT

dans votre fourniture d'énergie pour 2015 !

→ S'approprier les enjeux énergétiques du territoire

Afin de se mettre en conformité avec les directives européennes, la France a depuis le 1er juillet 2007, ouvert les marchés de l'électricité et du gaz à la concurrence. Cela doit permettre aux consommateurs de disposer d'un large choix d'offres et d'être libres de choisir leur fournisseur d'énergie selon plusieurs critères (tarif, mode de production, prestation supplémentaire, etc.).

Les fournisseurs historiques, EDF et GDF SUEZ, ne sont plus les seuls à pouvoir vous fournir en énergie via les réseaux ERDF et GRDF. Désormais de nouveaux concurrents comme Direct Energie, Enercoop, Planète Oui, Proxelia, Eni et Antargaz existent.

Cette ouverture du marché de l'énergie a également pour conséquence la suppression progressive de certains tarifs réglementés fixés par les pouvoirs publics et proposés seulement par les fournisseurs historiques. Les contrats en question sont ceux réservés aux **fortes**

puissances ou aux **sites énergivores**.

Une partie des utilisateurs seront donc obligés de changer leur contrat à tarif réglementé. Ces consommateurs auront tout de même la possibilité de rester chez leur fournisseur historique en souscrivant à une offre de tarif non réglementé dite de marché adapté.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les contrats concernés par ces suppressions ainsi que les dates d'échéance pour souscrire une offre de marché adapté :

Energie	Contrat ou Conditions contractuelles	Echéance
Gaz	Consommation annuelle > 200 MWh	31 décembre 2014
Gaz	Consommation annuelle > 30 MWh	31 décembre 2015
Electricité	Puissance souscrite > 36 KVA (tarifs Jaune et Vert)	

→ RAPPEL

Les collectivités doivent respecter l'obligation de mise en concurrence des fournisseurs d'énergie par l'intermédiaire d'un marché public. Les délais sont donc à prendre avec précaution.

→ A noter

Si vous êtes concernés par ces suppressions des tarifs réglementés, vous avez déjà reçu ou allez recevoir prochainement un courrier d'information de la part du ministère en charge de l'Énergie et de votre fournisseur pour vous informer de vos possibilités. Il existe des groupements d'achat permettant de mettre en commun plusieurs utilisateurs afin de bénéficier de tarifs et de services plus attractifs.



Pour plus d'information, contactez votre service de

Conseil en Énergie Partagé :

- 05 55 67 37 32
- cep@pnr-millevaches.fr

RENCONTRES NATIONALES ENERGIES ET TERRITOIRES RURAUX, VERS DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

→ Journées nationales TEPos du 24 au 26 septembre 2014

Les Communautés de Communes de Mimizan et de la Haute Lande accueillent les journées nationales TEPos. Ces rencontres ont rassemblées des élus de collectivités locales, directeurs, et chargés de mission des territoires ruraux, professionnels du secteur de l'énergie, chefs d'entreprises, membres de coopératives agricoles et

citoyennes. Un évènement à part entière avec des débats et retours d'expériences sur le territoire national ou européen, des ateliers et des visites. Une délégation Millevaches s'y est rendue avec des élus et techniciens du PNR ainsi que des personnes d'associations locales (DFER et EPD). Ainsi, des bonnes initiatives ont été découvertes et des contacts pertinents pour des prochains projets de territoires ont été constitués.



Journées Territoires à Energie Positive

LA 4^è ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT 2014 DU PNR FÛT UN SUCCÈS !

C'est avec joie et parfois questionnement qu'une quarantaine de personnes ont interagi avec l'association Energies Pour Demain : extraits de films, jeu de question/réponse... Bref tout était au RDV pour passer un agréable moment tout en apprenant sur les énergies, leurs usages et les économies possibles.

Après un buffet de producteurs locaux, le public était prêt pour une conférence pas comme les autres ! JM Bailleux, du théâtre d'Ouble était là pour son spectacle « Quelle énergie + ou - ? ». C'est ainsi que ce conférencier s'attaque à la question angoissante de la « transition énergétique ». Mais le dérèglement du climat ambiant avec son auditoire le pousse à sortir de ses tranchées de savants sages. Ses propositions planétaires, auront pu, le temps d'une soirée, transporter le public de Peyrelevade !



JM Bailleux en scène pour un spectacle haut en couleur

Pour aller plus loin :

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
7 route d'Aubusson - 19290 MILLEVACHES
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

